



Publié le 26 août 2022

Commune d'Esch-sur-Sûre

Vacance de poste

1 poste d'éducateur diplômé (m/f)

sous le statut de l'employé communal (groupe d'indemnité B1- sous-groupe éducatif et psycho-social)
à raison de 30h/ sem., à durée indéterminée pour les besoins de la maison-relais « Kannerstuff » à Heiderscheid.

Peuvent concourir les candidats détenteurs d'un diplôme luxembourgeois d'éducateur diplômé ou d'un diplôme étranger respectif reconnu équivalent par le ministre de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Une bonne maîtrise parlée et écrite des trois langues officielles est indispensable (luxembourgeois, français et allemand). Dans le cas d'un diplôme étranger, la réussite d'une épreuve de langues organisée par l'INAP dans le cadre du recrutement est requise.

Des atouts sont une certaine expérience professionnelle, le sens de responsabilité et d'organisation, la capacité de travailler de façon autonome et en équipe, le sens prononcé du contact humain et de la communication ainsi que l'aptitude d'élaborer des projets éducatifs adaptés aux besoins des enfants âgés entre 4 et 12 ans.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur demande, en y joignant

- une notice biographique avec photo récente,
- un extrait récent de leur acte de naissance (< 2 mois),
- une copie de la carte d'identité ou du passeport,
- un extrait du casier judiciaire - bulletin n°3 et n°5 (< 2 mois),
- copie des certificats et diplômes d'études,
- le cas échéant un diplôme étranger reconnu équivalent par le ministre de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ainsi que l'autorisation d'exercer la profession d'éducateur,
- le cas échéant une preuve attestant la réussite de l'épreuve de langues organisé par l'INAP auparavant

au collège des bourgmestre et échevins de la commune d'Esch-sur-Sûre à L-9150 Eschdorf, An der Gaass 1
pour le 12 septembre 2022 au plus tard.

Les demandes incomplètes ne peuvent pas être prises en considération.

En postulant, les candidats acceptent que leurs données personnelles soient traitées dans le cadre du processus de recrutement concernant le poste décrit ci-dessus.

Eschdorf, le 25 août 2022

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la Secrétaire Communale f.f., le Bourgmestre,

